

Catégories de sorties éducatives, culturelles et sportives

CATÉGORIE	1	2	3	4
NIVEAU DE RISQUE	Bas	Élevé	Très élevé	Très élevé (hors pays)
APPROBATION ÉCRITE	Direction	Direction et surintendance		
AVIS	Deux semaines ou au début de l'année scolaire	1 mois	3 mois	4 mois
ACTIVITÉS	- Galerie d'art, musée, zoo - Randonnée pédestre, <u>OU</u> Sorties répétitives pour des activités spontanées dans le cadre d'un cours (Ex. : groupes de musique ou de théâtre, randonnée pédestre - parc avoisinant, etc.). - Cours d'éducation physique en mode virtuel (parcours de marche/course)	- Sports d'hiver : ski, miniski, planche à neige, ski de fond, raquette, patinage libre sur glace (canal, patinoire extérieure, aréna) - Cyclisme - Camping site aménagé sans canotage - Escalade intérieure - Piscine (bain libre supervisé et cours de natation) - Parc aquatique - Piste d'hébertisme - Parc aérien et tyrolienne - Structures gonflables <u>OU</u> Sorties répétitives dans le cadre d'un cours ou d'une activité interscolaire.	- Courses de ski - Planche à neige - Canot camping - Activité en eau vive - Camping d'hiver - Camping sauvage - Escalade en plein air - Vélo de montagne - Toboggan ou traineau - Rafting à rames - Hockey sur glace, - Football <u>OU</u> Sorties répétitives dans le cadre d'un cours ou d'une activité interscolaire. Note : Les types d'activités suivantes sont prohibés (liste non exhaustive) : - Utilisation d'un véhicule amphibie - Sport extrême - Pêche sur glace	Toutes les sorties hors pays. Prévoir une assurance d'annulation de voyage.
DURÉE ET ENDROIT	1.1 Départ et retour le même jour 1.2 en Ontario 1.3 ou régions limitrophes du Québec (de l'Outaouais à	2.1 Peut inclure au moins une nuitée 2.2 et avoir lieu hors province, au Canada (sauf 1.3).	Toutes les sorties hors pays, préférablement durant le congé des fêtes, la période de relâche de mars ou pendant le congé estival afin de minimiser le	

	Montréal).			nombre de jours d'école manqués.
RAPPORT ÉLÈVES/ADULTES ACCOMPAGNATEURS Note : le ratio prescrit est minimal et peut être modifié selon le niveau de risque des activités)	Mat.-3 ^e : 1-10 4 ^e -12 ^e : 1-15	Mat.- 6 ^e : 1-10 7 ^e -12 ^e : 1-15	Mat.-12 ^e : 1-8.	7 ^e -12 : 1-8 avec un minimum de deux (2) adultes accompagnateurs par sortie.